

AVIS DREAL du 17 juillet 2019 : levée des réserves émises par le CNPN



----- Message transféré -----

Sujet : Projet de déviation à Suze la Rousse - Mémoire en réponse CNPN

Date : Wed, 17 Jul 2019 15:34:06 +0200

De : BRIET Romain - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes/EHN/PME

Organisation : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes/EHN/PME

Pour : Pierre NODIN (Conseil départemental 26)

Bonjour,

Je vous confirme la bonne réception du mémoire en réponse à l'avis du CNPN en date du 15 octobre 2018.

Les réponses apportés, conformes à nos derniers échanges, consolident le dossier et sont de nature à lever les réserves émises par le CNPN.

Enfin, je note que le mémoire en réponse a bien été transmis à la DDT de la Drôme, guichet unique dans le cadre de cette procédure d'autorisation environnementale.

Cordialement,

Romain BRIET
Chargé de mission Biodiversité
DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Service eau, hydroélectricité et nature
Pôle préservation des milieux et des espèces
Tél : 04 26 28 66 10